

POST-DOCTORAT / APPEL À CANDIDATURE

Dans le cadre du projet : "Pêche récréative sur la Côte d'Opale : quelles pratiques pour une meilleure gouvernance des littoraux ?" (PEROPALE), et en appui aux recherches menées par le laboratoire de recherche juridique (LARJ-EA 3603) sur la gouvernance du littoral, l'Université du Littoral Côte d'Opale recrute un(e) post-doctorant(e) pour une durée de 12 mois non renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2017. Le(a) post-doctorant(e) doit être titulaire d'un doctorat en droit depuis moins de trois ans. Le profil disciplinaire est ouvert aux champs de recherche suivants : droit public, droit de la mer, droit du littoral.

Le recrutement du docteur se fait hors Ecoles Doctorales de la COMUE Lille Nord de France.

Mots-clés : Gouvernance du littoral, urbanisme littoral, domaine public maritime, conflits d'usage, pêche

Objet du post-doctorat :

La/le post-doctorant(e) recruté(e) sera intégré(e) aux travaux menés par l'équipe du LARJ dans le cadre du programme : "Pêche récréative sur la Côte d'Opale : quelles pratiques pour une meilleure gouvernance des littoraux ?" (PEROPALE). Ce dernier, financé en partie par la Fondation de France et France et débutant en octobre 2016, est relatif à la problématique de la pêche de loisir sur l'estran et la bande des deux milles nautiques. Les pratiques diverses liées à cette pêche ont des répercussions sur l'état de la ressource et sont potentiellement source de tensions et de conflits entre acteur. Le projet vise, en produisant des données objectives originales et en s'appuyant sur des méthodes propres aux sciences sociales et aux sciences juridiques, à donner de meilleurs outils de gouvernance des pratiques de pêche. Pour ce faire, l'équipe mobilisera la compétence des chercheurs de plusieurs équipes, universitaires ou pas : TVES, pour les sciences sociales ; le LISIC, pour les sciences de l'ingénieur ; le LARJ pour le droit ; le GEMEL pour l'écologie du littoral.

Dans ce cadre, la/le post-doctorant(e) aura pour mission, en collaboration avec les membres du LARJ :

- D'établir un état des lieux des règles applicables aux activités de pêches visées par l'enquête en tenant compte de leur impact sur les conflits d'usage.

Dans cette perspective devront être analysés les dispositifs institutionnels (DIRM-MENM, agence des aires maritimes protégées, parc naturel marin ...), ainsi que matériels (plans, programmes et schémas applicables au périmètre des façades maritimes, contrôle administratif et répression de l'activité de pêche, etc.) créés pour répondre aux grands problèmes se posant sur l'estran et, plus largement, sur le domaine public maritime.

La problématique de la régulation des usages de la mer, dans une logique de gestion intégrée des zones côtières, conduira également à élargir le cadre d'analyse aux catégories juridiques impactant le processus décisionnel des décideurs locaux

- De déterminer les politiques publiques à engager ainsi que les moyens opérationnels à préparer (planification, réglementation, organisations institutionnelles, etc.) afin d'établir des propositions opérationnelles pour améliorer la gouvernance de la zone mer/littoral. Ces propositions

porteront notamment sur la coordination institutionnelle entre l'Etat, ses établissements publics et les collectivités territoriales, ainsi que sur les instruments mis en œuvre. Seront ainsi envisagés, en fonction des scénarii, la production de nouvelles déclinaisons conceptuelles susceptibles d'accompagner l'application du paradigme du développement durable aux usages du littoral (notion de bien commun, de préjudice écologique, etc.).

– la rédaction d'une étude d'analyse et de synthèse de l'ensemble. Obligations de service

Par ailleurs, le post-doctorant sera amené à collaborer aux différents travaux de recherche menés dans le cadre de l'axe publiciste du LARJ. Ce dernier articule son projet scientifique autour de deux volets structurants : l'action publique locale et l'action publique environnementale.

La double approche retenue dans l'axe publiciste se révèle complémentaire :

- L'axe horizontal, formé par « l'action publique locale », offre une dimension transversale propice à une approche pluridisciplinaire permettant d'intégrer tous les aspects de l'action locale.
- L'axe vertical, formé par « l'action publique environnementale », permet, de son côté, de privilégier une approche davantage disciplinaire de l'action publique appliquée au domaine de l'environnement.

Cet axe de recherche recouvre des thèmes variés dont :

- L'urbanisme durable
- La gouvernance environnementale
- Les responsabilités et la réparation des atteintes à l'environnement
- La protection du littoral

Localisation et rémunération

Le post-doctorat sera basé à Boulogne-sur-Mer, au Laboratoire de recherche juridique (LARJ). Le recrutement sera effectué sous forme de contrat post doctoral à durée déterminée de 12 mois, non renouvelable. La date prévue de début du contrat est le 1er janvier 2017. Le montant de la rémunération est de 2 500€ mensuel (salaire brut hors charges employeur). Le contrat établi mentionnera la possibilité d'effectuer des heures complémentaires dans l'établissement à hauteur d'un maximum de 24H, après avis du Directeur du laboratoire; il ne permet pas d'effectuer des heures complémentaires hors de l'établissement.

Conditions de recrutement et compétences attendues

- Doctorat en droit public portant plus particulièrement sur le droit du littoral ou le droit de la mer
- Doctorat obtenu moins de trois ans avant la date prévue d'entrée dans les fonctions ;
- Autonomie et rigueur dans la formulation de problématiques ;
- Capacité à dialoguer avec des chercheurs issus d'autres champs disciplinaires ;
- Capacité à travailler en équipe ;

- Rédaction d'articles de recherche.

Le jury prendra en compte la qualité du dossier, son adéquation à la thématique du projet PEROPALE, son adéquation au projet scientifique du LARJ, les compétences du candidat (expériences de recherche, publications), sa capacité à donner une dimension internationale à la recherche.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

Une lettre de motivation, un CV comprenant la liste des recherches et publications, le diplôme de doctorat du candidat, le rapport de soutenance.

A envoyer en un seul fichier à :

sophie.bracqbien@univ-littoral.fr

Calendrier de recrutement

- Date limite de dépôt des candidatures : 26 septembre 2016, 19 heures (heure de Paris)
- Admissibilité : semaine du 3 octobre 2016
- Auditions : semaine du 10 octobre 2016
- Communication des résultats : début décembre 2016

Référents scientifiques : Catherine Minet-Letalle (catherine.minet-letalle@univ-littoral.fr), Camille Carbonnaux (camille.carbonnaux@univ-littoral.fr)